

GUIDE ETHIQUE

En 2021, Dynamo s'est dotée du statut d'entreprise à mission avec pour objectif d'imaginer les lieux qui permettront d'alimenter des écosystèmes durables, de retisser des liens de solidarité, de transmission de patrimoine matériel et immatériel et d'initier de nouveaux standards de responsabilité sociétale pour régénérer l'économie, les savoirs être et les savoirs faire de l'hospitalité.

La même année, Dynamo s'est dotée d'une raison d'être inscrite dans ses statuts : contribuer à la construction, à l'anticipation et à la mise en œuvre de modes de consommation et de production durables sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Dans cette optique, Dynamo s'est donnée pour mission « d'être une fabrique de lieux d'hospitalité inspirants ».

Depuis 2023, Dynamo est labélisée B Corp. Ce label progressiste et exigeant atteste des bonnes pratiques de Dynamo en matière d'impact social, sociétal et environnemental.

En effet, chez Dynamo, nous sommes convaincus de l'importance d'imaginer et de développer de nouvelles manières de produire, de distribuer et de consommer, qui réduisent l'impact environnemental et renforcent la responsabilité sociale des acteurs économiques.

Dynamo agit à toutes les étapes du cycle de vie d'un projet ou d'un produit : conception, production, distribution, usage, réemploi, valorisation.

Elle vise à créer de la cohérence entre les acteurs et à réduire les impacts à chaque maillon — du producteur au consommateur, du territoire à l'écosystème global.

Dynamo veille au strict respect des lois et règlements applicables. Elle s'appuie en outre sur un cadre éthique partagé par l'ensemble de ses collaborateurs, fondé sur ses valeurs de responsabilité, de respect, d'innovation et d'attention au client.

Réduire notre impact sur l'environnement et accompagner nos clients dans cette même démarche sont au cœur de notre engagement et de notre façon d'entreprendre.

La raison d'être de Dynamo est partagée avec l'ensemble de ses parties prenantes afin de leur en transmettre le sens et de les associer pleinement à sa mise en œuvre.

Dynamo organise chaque année un comité à mission qui a pour objectif d'évaluer la mise en œuvre de sa raison d'être.

Constitué d'experts, de représentants de fournisseurs et de salariés, le comité à mission a pour rôle d'émettre des avis auprès de la direction de Dynamo en vue d'assurer la réalisation effective de sa raison d'être.

1 – Nos valeurs

Animée par des valeurs fortes — engagement – intégrité et transparence – innovation – sens du client et des parties prenantes — Dynamo fonde sur celles-ci l'ensemble de sa performance économique, sociale et environnementale.



Engagement

Actrice engagée de la transformation écologique, Dynamo contribue activement à l'édification d'une société durable. Fidèle à sa mission de service à l'environnement, Dynamo agit chaque jour avec engagement notamment en :

- Imaginant et façonnant des lieux de vies responsables et durables, vertueux pour les écosystèmes locaux des parties prenantes des projets.
- Contribuant à établir, anticipant et œuvrant pour des modes de consommation et de production durables sur toute la chaîne de valeur des métiers de la conception des établissements humains et de l'hospitalité.
- Plaçant la satisfaction et la créativité de toutes nos parties prenantes au cœur de notre développement pour être acteur d'initiatives sectorielles durables.

En reconnaissance de l'engagement que Dynamo exerce à l'égard de son personnel, chaque collaborateur se doit d'adopter une attitude exemplaire, marquée par la loyauté et le respect des valeurs et des règles de conduite définies dans ce présent guide.

Dynamo assume pleinement les sujets qui lui sont confiés sans se substituer à aucune des parties prenantes. Qu'ils émanent des clients, des partenaires ou de toute autre partie prenante, Dynamo les traite avec sérieux, écoute et exigence. Cette posture fait de Dynamo un référent de confiance : un acteur sur lequel on peut compter, non seulement pour comprendre les enjeux, mais surtout pour agir.

Être un référent de confiance implique une obligation claire : ne jamais laisser une situation sans réponse. Dynamo s'engage à traiter chaque sujet avec rigueur, à en analyser les implications et à mobiliser les ressources nécessaires pour y apporter une solution concrète et adaptée.

Intégrité et transparence

Cette règle s'inscrit dans le respect des lois tant nationales qu'internationales. En outre, le respect implique l'écoute, la bienveillance, l'égalité de traitement et la reconnaissance des différences. Aucune forme de discrimination, de harcèlement ou de comportement irrespectueux n'est tolérée.

➤ Intégrité dans un environnement concurrentiel

Dans un monde hautement concurrentiel, Dynamo affirme un positionnement clair : mener ses activités avec intégrité, loyauté et professionnalisme. Cette exigence concerne aussi bien la relation avec les clients et les partenaires que la manière de se comporter sur le marché. Cela implique notamment :

- l'absence totale de rétro-commissions ou de pratiques occultes,
- l'acceptation et le versement de rémunérations justes.

➤ Transparence vis-à-vis des fournisseurs

Dynamo place la transparence au cœur de toutes ses interactions avec les fournisseurs. Cela implique notamment :

- la transparence dans l'ensemble des transactions,
- des transactions accessibles et compréhensibles,



- une communication claire et honnête tout au long de la relation commerciale,
- la définition de critères d'attribution de marchés en amont et la transmission de ces critères aux soumissionnaires.

Cette approche vise à instaurer un climat de confiance durable et à garantir une collaboration fondée sur l'équité et le respect mutuel.

Innovation

Le statut d'entreprise à mission de Dynamo se traduit notamment par la création puis une gestion exigeante et proactive de la base de données fournisseurs.

Cette base, continuellement enrichie, constitue un outil innovant de pilotage éthique, permettant :

- une vision claire et responsable des fournisseurs,
- une traçabilité renforcée en cohérence avec les engagements B Corp de Dynamo,
- une évaluation proactive de l'alignement RSE des fournisseurs,
- l'identification de solutions plus durables, plus justes et plus innovantes.

Elle n'est pas un simple registre, mais un levier stratégique pour orienter les partenariats vers un impact positif.

L'ambition de Dynamo :

L'ambition chez Dynamo est avant tout dédiée à la sérénité du client. Chaque solution conçue par Dynamo vise à simplifier, sécuriser et enrichir l'expérience utilisateur, afin que chaque interaction soit vécue avec aisance, clarté et tranquillité.

L'objectif est de créer un environnement où le client se sent pleinement accompagné, en confiance et libéré des complexités inutiles. Cela implique notamment :

- de développer des solutions plus intelligentes, pensées pour alléger l'esprit du client ;
- d'éliminer les frictions et simplifier les parcours pour offrir une expérience fluide et rassurante ;
- de garantir une relation claire, efficace et profondément apaisante ;
- de proposer des dispositifs qui apportent une véritable valeur ajoutée, en renforçant la confiance et la lisibilité des services.

Les outils de Dynamo créent un environnement clair et maîtrisé, mais la sérénité du client naît surtout de l'écoute, de l'engagement et de l'accompagnement attentionné des collaborateurs.

Sens du client et des parties prenantes

Le sens du client et des parties prenantes constitue un pilier essentiel de l'engagement de Dynamo. Il repose sur une écoute active, une volonté d'amélioration continue et la mise en place de dispositifs concrets pour recueillir et traiter les retours.

Dans cette démarche, Dynamo adresse un questionnaire RSE en début de projet aux fournisseurs afin d'évaluer leur sensibilité aux enjeux de responsabilité sociétale. Cet outil contribue à renforcer la cohérence



globale de la démarche de Dynamo, en s'assurant que les partenaires engagés dans les projets partagent des valeurs et objectifs compatibles en matière de développement durable.

En complément, Dynamo adresse systématiquement des questionnaires de satisfaction aux clients et aux fournisseurs en fin de projet. Ces outils ne sont pas de simples formalités : ils sont au cœur de la capacité de Dynamo à progresser. Ils permettent à Dynamo d'évaluer la qualité de ses actions, d'identifier ses axes d'amélioration et de remettre en question ses pratiques lorsque cela est nécessaire. Dynamo considère chaque retour comme une opportunité d'élever ses standards et d'améliorer durablement ses processus et méthodes.

Par ailleurs, Dynamo met à disposition un formulaire de contact accessible à tout moment sur son site internet. Ce canal d'expression garantit à chacun la possibilité de signaler une insatisfaction ou une difficulté rencontrée. Chaque message est traité avec attention, transparence et diligence, dans une logique de résolution et d'apprentissage.

L'engagement est clair : écouter, comprendre et agir. Le retour des clients et des parties prenantes est une ressource précieuse qui oblige Dynamo à progresser en continu et à renforcer la qualité des relations qu'elle construit.

2 – Nos règles de conduite

Afin de garantir une conduite exemplaire au sein de son entreprise, Dynamo a instauré des règles partagées par l'ensemble des collaborateurs dans le cadre de leurs activités.

Respect des lois et des réglementations

Pour Dynamo, la conformité constitue une exigence essentielle. Afin de garantir cette exigence, Dynamo veille à sensibiliser l'ensemble de ses collaborateurs aux législations et réglementations en vigueur, dans tous les domaines liés à ses activités.

Lutte contre la corruption et le trafic d'influence

Engagée pour l'intégrité, Dynamo mène une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de corruption, qu'elle concerne des agents publics ou privés, et ce dans l'ensemble des pays où Dynamo exerce ses activités.

Cette démarche s'appuie par une sensibilisation régulière des collaborateurs au respect des réglementations nationales et internationales, alors même que Dynamo n'est pas soumise à la loi Sapin II.

À travers cet engagement, Dynamo affirme sa volonté d'agir avec probité, transparence et exemplarité dans toutes ses relations professionnelles.

Conformément à ses principes d'intégrité, Dynamo refuse toute pratique de lobbying et veille à ne jamais chercher à orienter les décisions publiques à son avantage.

Prévention des conflits d'intérêts

Les collaborateurs doivent veiller à prévenir et à éviter toute situation pouvant créer, ou donner l'apparence de créer, un conflit entre leurs intérêts personnels et ceux de Dynamo.

L'intérêt personnel désigne tout avantage – direct ou indirect – pouvant bénéficier au collaborateur lui-même, ou à des membres de sa famille, amis, proches, partenaires ou toute personne ou organisation avec laquelle il entretient ou a entretenu des liens personnels ou professionnels.



Un conflit d'intérêts survient lorsqu'un intérêt personnel est susceptible d'influencer les décisions ou le comportement d'un collaborateur, compromettant ainsi son objectivité et son impartialité dans l'exercice de ses fonctions.

Une vigilance particulière doit être portée, notamment, dans les situations suivantes, lorsqu'un :

- collaborateur, ou l'un de ses proches, reçoit ou offre un avantage (cadeaux, invitations, services, etc.) de la part ou à destination d'un agent public, client, fournisseur, sous-traitant, partenaire commercial ou concurrent ;
- collaborateur détient, directement ou indirectement, une participation financière, un mandat ou un intérêt personnel dans une entreprise entretenant des relations d'affaires avec Dynamo ou se trouvant en concurrence avec elle ;
- collaborateur exerce une activité extérieure au profit d'une organisation liée ou concurrente de Dynamo.

En cas de doute, le collaborateur doit informer sa hiérarchie afin qu'une décision appropriée soit prise pour prévenir tout risque de conflit d'intérêts et protéger les intérêts de Dynamo.

L'importance accordée par Dynamo à la prévention de la corruption et à la transparence se traduit par la mise à disposition d'un code de conduite, annexé au présent guide, qui précise les règles et comportements attendus en la matière.

Confidentialité

Dynamo s'engage à assurer, au sein de son entreprise et dans la mise en œuvre de ses contrats, la protection et la confidentialité des données, des informations sensibles, du savoir-faire et des droits de propriété intellectuelle et industrielle, ainsi que des secrets d'affaires relatifs à ses activités.

3 – Nos actions

Ce guide énonce les actions mises en place par Dynamo auprès de l'ensemble des parties prenantes : collaborateurs, clients, fournisseurs, sous-traitants.

Les collaborateurs

L'engagement humain au service de l'excellence durable

Chaque jour, les collaborateurs relèvent les défis environnementaux et contribuent à bâtir la réussite collective de Dynamo.

Consciente que leur engagement est la clé de sa performance, Dynamo s'attache à leur offrir les moyens de s'épanouir professionnellement et humainement.

Son action sociale repose sur trois piliers fondamentaux que sont l'équité, la solidarité et l'employabilité.

Garantir l'équité sociale

Dynamo s'engage à reconnaître et valoriser la contribution de chacun à sa réussite. Elle veille à instaurer des conditions de travail justes et inclusives, où chaque collaborateur peut développer son potentiel et améliorer sa performance.

Convaincue que la diversité est une source de richesse et d'innovation, Dynamo promeut l'égalité des chances, la non-discrimination et le respect mutuel.



Favoriser l'intégration, la considération et l'équité est essentiel pour renforcer l'engagement quotidien des collaborateurs et faire vivre une culture d'entreprise fondée sur la confiance et le respect.

Renforcer la solidarité

Par l'engagement environnemental fort de Dynamo, les collaborateurs contribuent directement à l'amélioration du cadre de vie et au bien-être des populations sur les territoires où Dynamo est présent.

Cette responsabilité sociale reflète la volonté de Dynamo de participer activement au développement durable et à la cohésion des communautés locales.

Accompagner la progression et l'évolution professionnelle des collaborateurs

Parce que les compétences des collaborateurs de Dynamo constituent sa première richesse, l'entreprise investit dans le développement professionnel de chacun.

Dynamo encourage le partage d'expériences, la formation continue et la culture de l'innovation, afin de permettre à ses équipes de s'adapter à l'évolution constante des métiers et des technologies.

Dynamo veille à proposer à ses collaborateurs des parcours professionnels motivants et porteurs de sens, tout en favorisant l'échange, la créativité et la prise d'initiative.

Ainsi, Dynamo fait de l'employabilité un levier majeur de performance collective et de réussite durable.

Les clients

Dans ses relations avec ses clients, Dynamo veille avant tout au respect rigoureux de ses obligations légales et contractuelles.

Au-delà du cadre légal, Dynamo met un point d'honneur à être à l'écoute, à comprendre les attentes de ses clients et à proposer des solutions innovantes et adaptées à leurs besoins.

En collaboration avec ses clients et les acteurs concernés, Dynamo s'efforce de développer des offres accessibles et durables.

Les fournisseurs

Dans le respect des réglementations en vigueur, Dynamo définit des critères objectifs et transparents pour le choix de ses fournisseurs.

Ces critères reposent à la fois sur la performance, la fiabilité et le respect des valeurs éthiques et de développement durable portées par Dynamo.

Conformément à la charte des relations avec les fournisseurs, ces derniers sont sélectionnés dans le respect de principes fondamentaux, parmi lesquels figurent notamment les standards internationaux reconnus :

- Les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ;
- La Déclaration universelle des droits de l'homme ;
- Les principes directeurs de l'OCDE ;
- Les principes du Global Compact des Nations unies.

Dynamo place également au premier plan la lutte contre la corruption, qu'elle concerne des agents publics ou privés.



Convaincue que le respect des droits humains est une condition essentielle d'une conduite responsable, Dynamo veille à l'intégrer pleinement dans ses relations avec toutes ses parties prenantes.

Enfin, Dynamo s'attache à respecter strictement les réglementations encadrant la sous-traitance et le recours à des entreprises extérieures, dans un esprit permanent d'intégrité, de transparence et de responsabilité sociale.

Une concurrence loyale

Dynamo agit dans le strict respect des règles de concurrence applicables dans tous les pays où elle opère. Elle s'engage à maintenir une compétition loyale et transparente.

Tous les collaborateurs doivent veiller à ne pas adopter de comportements anticoncurrentiels, tels que les ententes sur les prix, le partage de marchés ou toute pratique susceptible de restreindre la concurrence.

Dynamo encourage ses collaborateurs à signaler toute situation pouvant soulever un risque juridique en matière de concurrence et à consulter la direction lorsqu'ils ont des doutes sur la conformité d'une décision ou d'une action.

En respectant ces principes, Dynamo protège non seulement ses intérêts, mais contribue également à un environnement économique équitable et durable.

Mécénat

Dynamo mène des actions de mécénat visant à soutenir des initiatives à but non lucratif d'intérêt général dans les domaines suivants :

- L'engagement dans la sauvegarde du patrimoine,
- L'urgence humanitaire.

Actions climatiques

Dynamo reconnaît l'urgence climatique et s'engage à agir de manière responsable pour limiter l'impact environnemental de ses activités.

Dynamo s'efforce de mesurer, réduire et maîtriser son empreinte carbone dans une logique d'amélioration continue.

Elle favorise une utilisation responsable des ressources naturelles et la réduction des consommations et des déchets.

Dynamo sensibilise ses collaborateurs et partenaires aux enjeux climatiques et encourage des pratiques durables.

Elle agit dans le respect des réglementations environnementales et promeut la transparence sur ses actions climatiques.

Pratiques de marketing et de communication

Dynamo s'engage à ce que toute communication ou action marketing comportant des allégations environnementales ou sociales soit loyale, vérifiable, précise et fondée sur des éléments factuels.

Les messages diffusés par Dynamo évitent toute exagération, ambiguïté ou présentation susceptible d'induire en erreur, notamment en matière d'impact environnemental ou social.



Dynamo proscrit toute pratique de greenwashing ou de social washing dans ses communications internes et externes.

Les allégations environnementales et sociales sont en cohérence avec les actions réelles de Dynamo et proportionnées à leur portée.

Dynamo veille à la transparence des informations communiquées et au respect des réglementations et recommandations en vigueur en matière de communication responsable.

4 – Notre organisation

Dynamo veille à mettre en place une organisation claire, structurée et transparente, garantissant une gouvernance responsable et efficace. Chaque collaborateur connaît ses rôles, responsabilités et niveaux de décision, ce qui favorise la prise de décisions éclairée et conforme aux valeurs de l'entreprise.

Cette organisation permet également de prévenir les risques éthiques et juridiques, de respecter les obligations légales et réglementaires, et de maintenir un environnement de travail fondé sur l'intégrité, la transparence et le respect mutuel.

Dynamo encourage enfin la participation et l'implication de chacun dans la vie de l'entreprise, en garantissant que les décisions sont prises dans le respect des valeurs éthiques et des intérêts de toutes les parties prenantes.